

LES MERES-NATURE DE KËR CUPAAM

Au Sénégal, un groupement féminin a réinventé le développement durable en gérant une réserve naturelle et les terroirs villageois périphériques selon des principes de mères de famille.

Le projet s'est développé autour de la Réserve de Popenguine qui, située à 45 km au sud de Dakar, avait été créée pour la protection des falaises, sites d'hivernage d'oiseaux migrateurs. Il débuta par la restauration du couvert végétal, fortement dégradé, de l'aire en défens. En effet, cette ancienne forêt classée avait été littéralement rasée lors des grandes sécheresses du début des années 70 et 80.

Les travaux furent menés bénévolement, durant sept ans, par une association féminine du village le plus proche, le Regroupement des Femmes de Popenguine pour la Protection de la Nature (RFPPN), fondée à l'initiative de l'une d'entre elles, Woulimata Thiaw. C'est pendant cette longue période, au cours de laquelle ces femmes reçurent très peu d'aides, que de plus amples ambitions se manifestèrent.

Combattre la déforestation

Très vite, elles se rendirent à l'évidence que de nouvelles périodes de grande sécheresse anéantiraient leurs efforts. Pour l'éviter, elles imaginèrent un programme qui devait s'avérer un parfait modèle de développement durable. Tout d'abord, la mise en place d'un réseau de distribution de combustibles permettrait aux ménagères de se procurer facilement du bois, du charbon de bois et surtout du gaz jusqu'alors mal distribué. Par ailleurs, dans chaque village, un champ communautaire clôturé réunirait les cultures maraîchères, des pépinières et un bois villageois qui après quelques années fournirait du combustible à chaque communauté. Parallèlement, la collecte et le traitement des déchets ménagers supprimerait un problème de salubrité publique et, par compostage, renforcerait les pépinières et productions maraîchères. Enfin, la création de banques alimentaires et de crédit supprimerait les flambées saisonnières du prix des denrées et relèverait le seuil de pauvreté en facilitant le « petit commerce ».

Convaincu du bien-fondé de son raisonnement, le collectif pensa immédiatement à le partager, dans le cadre d'un centre de formation, avec les groupements féminins d'alentour, puis d'autres régions du Sénégal, sinon de pays voisins soumis aux mêmes contraintes écologiques. Ainsi, des réponses pratiques seraient données aux communautés riveraines de réserves ou de parcs nationaux — dont elles ne perçoivent pas toujours l'intérêt — en leur en confiant la gestion, voire en les autorisant à certaines formes d'exploitation. Il fut même prévu que ce centre accueille, par ailleurs, des étudiants étrangers, intéressés par une expérience concrète d'éco-développement exemplaire.

Un exemple contagieux

De telles perspectives suscitèrent bientôt des vocations dans les sept autres villages périphériques de la Réserve. Mais, plutôt que d'alourdir les effectifs d'une seule association, il fut préféré d'en créer une dans chaque communauté. C'est ainsi que le mouvement qui ne comptait, au départ, que 119 femmes de Popenguine, en mobilisa plus de 1 500 réparties en huit groupements agissant en synergie. Le comité de coordination proposa alors son programme à la Commission européenne (DG VIII9/ENV), par l'intermédiaire de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Il fut accepté et financé à hauteur de 320 000 € sur trois ans (1997/2000). Dès lors, le projet se développa dans trois domaines distincts qui, pour être différents, n'en sont pas moins complémentaires : la Réserve naturelle, une zone périphérique de terroirs villageois d'environ 100 km² et le développement économique des populations riveraines.

Dans la Réserve, la reconquête de la végétation s'est accompagnée d'un retour de la faune. Les oiseaux ont été les premiers à réinvestir tous les milieux, des antilopes ont fait leur réapparition tandis que le nombre grandissant des petits carnivores indique que la microfaune est désormais abondante et diversifiée.

Au niveau des villages, le réseau de distribution de combustibles a montré très vite que les femmes n'utilisaient que peu de bois et auraient consommé beaucoup moins de charbon de bois et davantage de gaz, si la consigne des bouteilles n'avait été au-dessus de leurs moyens. Ce handicap est le même partout ailleurs, qu'il serait souhaitable qu'une large part des budgets engagés pour la reforestation du Sahel serait certainement mieux employée si des bouteilles, même vides, étaient distribuées gratuitement aux populations...

Vers une nouvelle approche de la conservation

Mais la lutte contre le chômage des jeunes était également un objectif prioritaire du collectif féminin. L'exploitation et la gestion des activités communautaires, de la Réserve et du Centre de formation, sont autant de secteurs d'emplois appelés à se développer. La collecte des déchets ménagers, le tri et le compostage, rémunérés par un système de location des bacs, profitent aux pépinières et au maraîchage. La banque d'épargne et de crédit suscite la création de petits commerces et de projets individuels. Ainsi, l'ensemble du dispositif représente aujourd'hui non seulement un modèle de gestion de l'environnement mais également un apprentissage à l'indépendance économique.

L'exemple des femmes de Kër Cupaam a trouvé des applications avant même que leur programme soit achevé. Déjà, au départ du programme, le ministère de l'Environnement avait accordé, par convention, la gestion de la Réserve de Popenguine au collectif. Les résultats obtenus, notamment au niveau de la surveillance, donnèrent à penser que des aires protégées pouvaient être, non seulement gérées par des communautés locales, mais aussi créées selon leurs propres critères. C'est ainsi que furent rédigés les statuts des Aires du Patrimoine communautaire.

Cette procédure, proposée à la communauté lébou de Yoff, dans la proche banlieue de Dakar, fut immédiatement adoptée par les chefs coutumiers et religieux, les autorités civiles et les acteurs socio-économiques. En moins de deux mois, sur la base d'un consensus officialisé par une déclaration solennelle, l'île de Teunguène était classée (1998).

De nouvelles perspectives pour l'Afrique de l'Ouest

L'année suivante, quatre autres sites furent classés, parmi lesquels la lagune de la Somone proche de Kër Cupaam. La mangrove qui l'occupait avait été dévastée pour les mêmes raisons que l'ancienne forêt de Popenguine. Mais, tandis que les femmes avaient entrepris de régénérer le couvert végétal de la réserve, leurs enfants repiquaient des graines de palétuviers dans la lagune. En quatre ans, plus de 60 ha de mangrove furent reconstitués. Afin de sauvegarder le site les villages riverains ont érigé la plus grande partie de la lagune en Aire du Patrimoine communautaire.

Dès 1998, cette nouvelle catégorie d'aires protégées avait été proposée à l'UICN qui, en guise de réponse, invita ses auteurs à la présenter au symposium de son 50^e anniversaire dont le thème était *Imaginons le monde de demain*. L'UNESCO, également informé, demanda à ce que d'autres pays d'Afrique de l'Ouest soit interrogés sur leur intérêt pour ce nouveau concept. Par retour de courrier, le Mali, le Niger, le Tchad, la Guinée, la Côte-d'Ivoire et le Togo, se déclarèrent prêts à l'adopter, certains proposant déjà des sites pouvant être classés immédiatement.

Ainsi, l'initiative d'un groupe de femmes déterminées à sauvegarder leur environnement immédiat aura fourni, au niveau international, de nouvelles perspectives à la conservation du patrimoine naturel et culturel, sans en exclure le développement économique.

Popenguine le 8 août 2000